

Jeu de contextualisation de l'impératif et modulation des valeurs injonctives en usage dans Le Cercle des tropiques d'Alioun Fantouré¹

Abraham GBOGBOU¹ et Mathias Gohy IRIE BI

¹Ecole Normale Supérieure –ENS- d'Abidjan, abraham82g bogbou@gmail.com

²Université Alassane OUATTARA de Bouaké, irie_mathias@yahoo.fr

<https://doi.org/10.55595/AGMG2023>

<https://orcid.org/0000-0002-5535-7897>

Date de réception : 15/03/2023 Date d'acceptation : 15/05/2023 Date de publication : 30/07/2023

Résumé : La grammaire française promeut quatre modes qui catégorisent les différentes manières dont le verbe exprime l'état ou l'action, la manière dont l'action exprimée par le verbe est conçue et présentée. Ce trait linguistique qui court l'énonciation charrie le trait sémantique et le trait morphologique (désinences / conjugaison) des verbes. Ces modes sont l'indicatif, le subjonctif, le conditionnel et l'impératif. Les usagers de la langue française attribuent l'unique fonction qui consiste, pour un locuteur, à donner un ordre à un interlocuteur, individuel ou collectif. Au demeurant, le subjonctif est aussi le mode de la supplication, de l'interdit, du conseil. L'argument qui sous-tend la présente étude en termes d'hypothèse est que l'impératif est un mode de l'invitation dont la forme est fonction du contexte de communication. Cette valeur fondamentale s'observe au fil des pages de *Le Cercle des Tropiques* d'Alioun Fantouré. L'objectif spécifique est de faire déceler toutes les subtilités d'usage dudit mode. Au jeu des analyses et pour assurer l'enjeu qui les sous-tend, est fait usage, la pragmatique, notamment, la théorie des actes du langage telle qu'initiée par John Austin.

Mots clés : Impératif, Jeu de contextualisation, Modulation, valeur injonctive, valeur modale.

Contextualisation game for the imperative and modulation of the injunctive values in use in Le Cercle des tropiques by Alioun Fantouré

Abstract: French grammar promotes four modes that categorize the different ways in which the verb expresses the state or action, the way in which the action expressed by the verb is conceived and presented (doubt, reality, eventuality, etc.). This linguistic feature that runs through the enunciation carries the semantic feature (aspects) and the morphological feature (inflections / conjugation) of the verbs. These modes are the indicative, the subjunctive, the conditional and the imperative. The last-mentioned, generally speaking, is attributed by the users of the French language with the sole function of giving an order to an individual or collective interlocutor. In fact, it is also the mode of supplication, prohibition and advice. The argument underlying the present study in terms of hypothesis is that the imperative is a mode of invitation whose form depends on the (enunciation) context. This fundamental value can be observed throughout the pages of Alioun Fantouré's *Le Cercle des Tropiques*. The specific final objective here is to reveal all the subtleties of the use of this mode. In the game of analyzes and to ensure the stake which implies them, is called to the rescue the pragmatic in particular in one of its components that is the theory of acts of language as initiated by John Austin.

Key words: Imperative, Game of Contextualisation, Modulation, injunctive value, modal value.

¹ Comment citer cet article **GBOGBOU A., IRIE BI M.G.**, 2023, « Jeu de contextualisation de l'impératif et modulation des valeurs injonctives en usage dans Le Cercle des tropiques d'Alioun Fantouré ». *Revue Cahiers Africains de Rhétoriques*, 2 (3), pp-pp. 10-22.

Introduction

Les rapports sociaux sont fortement marqués par la communication. Les sujets parlant se donnent, mutuellement, des informations, se posent également des questions, font des injonctions ou donnent des ordres, etc. Tous ces actes de langage s'apprennent sous divers traits identifiants dans la conjugaison avec dans tout l'environnement y lié notamment dans le cadre sélectif du mode. En termes de modes, la langue française en retient quatre : l'indicatif, le subjonctif, le conditionnel et l'impératif. Chaque mode prospère de ses particularités dans le langage. L'impératif, mode qui fait l'objet de la présente étude, est pour M. Grevisse (1988, p.1302), « le mode des phrases injonctives et des phrases optatives. Il n'existe qu'à deux personnes : à la première seulement au pluriel, à la deuxième au singulier et au pluriel. Il s'emploie sans sujet exprimé. » Nous y adhérons. Ce mode impératif, eu égard à l'ordinaire des discours des usagers de la langue française, semble jouir d'un privilège de domination, mais encore de diversité morphologique. L'un de ses usagers, l'écrivain guinéen Alioun Fantouré, ne fait pas mentir ce constat. Autrement dit, son œuvre romanesque en est une brillante illustration. C'est cela que s'investit à montrer par la présente réflexion sur le sujet ci-après : « Modulation des valeurs injonctives et jeu de contextualisation de l'impératif en usage dans *Le Cercle des tropiques* d'Alioun Fantouré ». Comment les valeurs injonctives sont-elles modulées, sous la plume d'Alioun Fantouré ? Autrement dit, comment les valeurs explicites et implicites sont-elles transformées au prisme des différentes formes verbales employées à l'impératif ? Et, spécifiquement dans l'œuvre romanesque *Le Cercle des Tropiques*, d'Alioun Fantouré ? La réponse à ces questions conduit l'analyse à mettre en relief deux types de discours : l'un provenant d'employés qui luttent pour leur survie et l'autre d'employeur représenté par l'État des marigots du Sud. Il en ressort que la valeur de l'impératif dans l'œuvre romanesque d'Alioun Fantouré est assujettie au statut social du sujet parlant. Pour vérifier une telle hypothèse, l'analyse des isotopies de l'impératif s'appuiera sur la pragmatique notamment en ce qui concerne la théorie des actes de langage. Elle (la théorie des actes de langage) est plus apte à une interprétation des énoncés à un double niveau, c'est-à-dire en surface et en profondeur ou de manière implicite et explicite. Les valeurs issues de l'interprétation, à partir de la sémantique, desdites structures traceront les avenues de réflexions marquées de grandes ruelles adressées à travers le jeu de contextualisation de l'impératif et la modulation des valeurs de l'injonctif.

1 - Jeu de contextualisation de l'impératif

Le terme « contextualisation » est l'action, le fait de contextualiser, de replacer quelque chose dans son contexte ou de placer la chose dans un autre contexte. Dans le deuxième cas de figure il y a une double opération :

- première opération : la décontextualisation qui consiste à sortir la chose de son contexte initial, contexte de départ ou de généréscence ;
- la seconde opération : la recontextualisation qui consiste à placer la chose dans un nouveau contexte, contexte d'arrivée, d'adaptation ou d'adoption.

La contextualisation, en effet, est une opération fondamentale de la psychè et de la gnose. Elle peut revendiquer toute sa place dans le triangle aristotélicien s'invitant dans l'*ethos*, dans le *pathos* et dans le *logos* mais aussi dans le processus d'*inventio*, de *dispositio* et d'*oratio*. A la reconnaissance de ce constat, on peut emprunter à F. Pons *et al.* (2007, p.120) l'affirmation selon laquelle « la pensée adhère à son objet, nous avons suffisamment insisté sur ce point. La phase de contextualisation est donc cruciale. »

En Linguistique, la contextualisation est le passage d'une unité de langue dans le discours ; c'est la mise en contexte d'un mot, d'une phrase, d'un texte... d'une pratique et d'une production linguistiques.

De façon générale, il convient de reconnaître que la contextualisation linguistique renvoie à la réalité que l'interprétation des faits linguistiques et de leurs impacts relèvent quasi naturellement d'une indétermination relativement importante. Et l'impératif, en tant que *modus linguae*, entre bien dans ce jeu et ne saurait en déjouer le pronostic d'une nécessaire contextualisation de son usage. Quid de la contextualisation de l'impératif ?

1 – 1 – La contextualisation situationnelle et sociale

Nous admettrons que tout énoncé discursif est susceptible d'être traité à partir de la situation de production. Il n'y a que chaque discours s'inscrit dans une situation dont l'opérateur – empirique ou formalisé – demeure la société qui – bon an, mal an – classe la compartmentation en classes sociales étagées : les unes sont supérieures, les autres inférieurs, d'autres encore moyennes.

Ces paliers dans le classeur social fait, aujourd'hui, largement consensus et influence toute les activités, et donc les productions langagières et leur contenu. C'est une lumineuse évidence qui nous permet de considérer la situation et le discriminant social comme un *opérateur de contextualisation du discours impératif et de l'impératif, tout court*.

L'identification des situations et des hiérarchies sociales aboutissent à une catégorisation prototypique opérant selon des tendances ou des gradients de typicalité qui se font propriétés, caractéristiques fondamentales, désormais. L'exemple suivant est corroboratif de ce que nous disons.

Ex.1- : « (...) Il tâta le pouls de Mellé Kouré, se leva précipitamment et nous dit : « il est encore vivant, allons dépêchons. » » (p.176). Ici, le segment de phrase « allons dépêchons » porte la charge injonctive ou impérative de l'énoncé tout entier. C'est le Docteur Mellé Houré qui parle à un gardien de prison. L'injonction ici, ne s'établit

pas en terme hiérarchique mais plutôt sympathique, amical. C'est dire que ce n'est pas toujours que le ton est autoritaire. La situation dans laquelle se trouvent les deux locuteurs impose un langage de collaboration, d'amitié, étant entendu que le gardien joue, ici, un rôle des plus déterminants (un secours), pour la vie et la survie des camarades de lutte du Docteur.

L'impératif de la contextualisation s'inscrit aussi dans cette même dimension discursive.

– L'impératif par la contextualisation situationnelle

La contextualisation situationnelle réfère au contexte d'énonciation. Un énoncé se produit résolument dans un contexte situationnel qui tient compte des locuteurs, de l'espace, du lieu et du temps. Examinons l'exemple suivant :

Ex.2 : - « Choisissez le blanc ou le rouge. Bon va pour le blanc ! Avant même d'entendre ma réponse un autre agent m'enlevait déjà les bulletins, déchirait les rouges et mettait les quatre blancs favorables au Messi-koï dans l'urne » (p.195).

Nous sommes ici dans un contexte électoral. Deux groupes d'individus sont face à face. D'un côté, les militaires favorables au pouvoir du Messi-Koï et de l'autre les votants, le peuple majoritairement rangés du côté de l'opposition. Malheureusement, dans ce pays des Marigots du Sud, les votants n'ont pas la possibilité de voter librement. Ainsi, le garde les enjoint fermement ceci : « Choisissez le blanc ou le rouge. Bon va pour le blanc ! » Le contexte, ici, est que le peuple vit dans la terreur quotidienne. On ne jure que par le Messi-koï. Tout est injonction, impératif catégorique, et les énoncés, sinon la majorité des énoncés dans *Le cercle des tropiques* sont rythmés par le discours injonctif. Cela est caractéristique de la situation de commandement que décrit le texte lui-même.

– L'impératif par la contextualisation sur le versant vertical de la hiérarchie sociale

Souvent, les énoncés que produisent les locuteurs révèlent une asymétrie ou dissymétrie dans leurs rapports sociaux. L'injonction obéit à une posture verticale, c'est-à-dire que l'ordre vient du haut vers le bas. Observons les exemples ci-suivant :

Ex.3- : « - Tu as dit que le parti est injuste ; c'est un crime ! (...) Arrêtez-le ! ordonna le commissaire » (p.201).

Dans l'exemple ci-dessus, c'est un agent des forces de l'ordre qui parle à ses subalternes. Il ordonne : « Arrêtez-le ! » La force perlocutoire de l'énoncé est renforcée par le point d'exclamation. Les autres agents à qui l'ordre est donné par le chef ne doivent qu'exécuter. C'est la discipline militaire qui l'exige. Comme nous le voyons ici, une telle injonction, dans la société, ne peut provenir que d'un supérieur

hiérarchique. Les subordonnés ne doivent qu'exécuter ou obéir au supérieur hiérarchique. Le contraire serait considéré comme un manque de soumission donc possible de sanction disciplinaire.

La communication dans la société obéit à plusieurs conditions ou facteurs comme nous l'avons montré précédemment. Mais il faut noter que la contextualisation locutoriale et communicationnelle y tiennent une grande place.

1 – 2 – La contextualisation locutoriale et communicationnelle

La contextualisation locutoriale concerne l'instance qui produit l'énoncé discursif impératif, le locuteur en relation incassable avec l'interlocuteur. Ici, la contextualisation impérative vaut par la posture du locuteur vis-à-vis de son interlocuteur, et l'objectif du message énoncé.

Ex.4 – « *Tirez, tirez patron... pour l'amour de Dieu !* » (p.55). Dans cet énoncé discursif impératif, nous avons un subalterne qui ordonne à son patron de tirer. En réalité, c'est une prière, car un subalterne ne saurait donner de façon catégorique un ordre à son patron. Ce qui n'est pas le cas dans l'exemple suivant.

Ex.5- « Ne jouez pas au petit malin...Donnez votre nom ou décampez » (p.97). Ici, c'est un ordre catégorique et non une prière. La menace, la dureté, l'autoritarisme se signalent dans cet énoncé perlocutoire. Celui qui parle ici, est un agent de l'Etat qui procède à un recensement de la population qui pour la plupart sortent des rend du syndicat des travailleurs. Les relations tendues entre l'Etat et les travailleurs, mais aussi sa situation dans l'ordre social le mettant au-dessus de son interlocuteur déterminent le ton autoritaire avec lequel il s'adresse à lui. La contextualisation locutoriale et communicationnelle nécessite une appréhension précise des indices de personne qui nécessite, pour le coup, une connaissance de la situation de communication en vue de référer exactement.

Ex.6 : « - « Docteur, au point où j'en suis, je n'ai plus de recul. Je suis prêt à aller avec vous pour faciliter l'enlèvement des malades. Ne m'abandonnez pas après ça, j'ai une famille. » (p.175). Lorsque le garde dit, « Ne m'abandonnez pas après ça, j'ai une famille », son interlocuteur qui n'est autre que le Docteur et qui sait la situation dans laquelle vit le garde comprends le sous-entendu de son énoncé. C'est donc une prière, mieux une supplication adressée au Docteur pour sa protection, sa couverture, et le Docteur en mesure lui-même la pleine mesure.

Ex.7- : « Le brigadier de police cria au chauffeur : « Démarrez, écrasez et passez ! » Ici, il s'agit d'un agent de police qui intime l'ordre à son chauffeur. Les verbes évoqués à l'impératif son chargé de signification pour les deux interlocuteurs.

Le chauffeur ayant compris le sens du discours impératif du policier refuse d'exécuter car là, il s'agit de commettre un crime avec son véhicule.

Ces différents exemples viennent corroborer le fait que l'analyse de tout énoncé tient compte de la relation sociale que les différents sujets-parlant entretiennent entre eux.

2 - Modulation des valeurs injonctives

Si la communication est fondamentale dans les interactions sociales, la parole de ce fait, s'avère un élément épicentral dans le jeu discursif entre sujets parlant. Ainsi, les rhétoriciens aristotéliciens pourraient soutenir, parlant de la parole, qu'elle a été donnée aux hommes pour exercer une influence. À travers elle, donc, un locuteur donné transmet des informations à autrui, le prie, lui donne des ordres, etc. Il se manifeste alors divers actes de langage à travers cet outil d'influence mutuelle. Ici, nous intéressent la modulation de la focalisation prosodique et la modulation des valeurs modales injonctives. Cette séquence s'ouvre par la modulation de la focalisation prosodique des valeurs injonctives, ainsi qu'il suit.

2 – 1 – Modulation de la focalisation prosodique des valeurs injonctives

Dans le langage parlé comme écrit, les phrases ou les paroles émises sont rythmées par une courbe mélodique matérialisée par différents registres allant de l'aigu au grave en passant par le haut et le medium. Tout ce jeu linguistique ou modulation de la parole produit de la musicalité intervenant dans l'interprétation d'un énoncé. On parle alors de prosodie pour désigner ce phénomène musico-linguistique de la parole parlée ou écrite.

En français, comme dans beaucoup d'autres langues, les variations de l'intonation permettent de distinguer différents actes de langages comme l'assertion, l'injonction et l'interrogation, et elles jouent donc un rôle syntaxique fondamental. Dans le cas où elle intervient dans l'interprétation d'un énoncé, l'intonation a une valeur distinctive. On parle d'un intonème (CHOI-JONIN et al. 1998, p.63). Les énoncés qui suivent corroborent éloquemment cette assertion.

Ex.8- : « Effacez-vous de ma vue, ennemi de la nation, crie le responsable dans un bel élan messi-koï. Videz ces lieux tout de suite ou la police du parti s'en chargera » (p.200).

Dans cette phrase-ci, une courbe mélodique en cinq cadences se dessine. L'on observe ici une phrase injonctive avec une intonation montante puis descendante. Pour l'analyse, les différents niveaux sont représentés par les chiffres qui correspondent aux registres intonationnels, ainsi que nous notons : 1=grave ; 2= medium ; 3=haut ; 4=aigu.

Ainsi, dans l'exemple ci-dessus mentionné, la première séquence prosodique « Effacez-vous de ma vue », part *crescendo*, du medium/niveau 2 à l'aigu/niveau 4. Et après une pause suspensive marquée par la virgule, on observe un *descrescendo* ; à partir du registre haut (3) jusqu'au registre grave (1), à travers la seconde séquence, « ennemi de la nation ». Le ton reste en pause avec un commentaire disloqué à droite, via l'énoncé ci-après : « crie le responsable dans un bel élan messi-koï. »

De là, la courbe mélodie reprend avec un ton aigu, et avec la même intensité qu'au départ : « Videz ces lieux tout de suite », du registre 2 à au registre 4 et la cinquième plus intense que la précédente est descendante à partir du registre 3 jusqu'au registre1, « ou la police du parti s'en chargera ».

L'interprétation de cet énoncé révèle clairement que le sujet parlant est un individu qui a autorité sur ses interlocuteurs. Le ton et même les gestes qui pourraient s'en suivent en pareille situation de communication traduisent ce rapport de force existant entre les différents protagonistes. Il se traduit dans le ton un rapport de dominant-dominé.

2– 2 – Modulation de la valorisation modale des valeurs injonctives

L'impératif est un mode de l'invitation qui se déploie sous différentes formes. L'invitation peut être réelle, imagée ou une affirmation renforcée.

2.2.1. L'invitation est réelle

Dans cette modulation de l'impératif, le locuteur ou le sujet parlant exhorte son interlocuteur à faire ce qu'il lui demande de faire. Ainsi, son discours peut prendre plusieurs dimensions que sont : l'ordre, la prière, le souhait et le conseil. À cet effet, G. Galichet et al (1969, p.107) affirment : « Dans ce cas, le sujet parlant exhorte son interlocuteur à obtempérer. Cette invitation peut être plus ou moins impérative ; la signification du verbe, le ton, le sens général de la phrase permettent toute une gamme qui va de l'ordre à la prière en passant par le souhait et le simple conseil. » Les énoncés issus du corpus justifient l'affirmation ci-dessus.

2.2.2. Ordre

Ex.9- « *Avouez que vous prépariez la masse à une insurrection ! Vous cherchiez à vous emparer du pouvoir et à transformer le pays en démocratie populaire !* » (p.84).

Ex.10 – « *Racontez donc que vous êtes soutenus pour perdre Monchon. Parlez-nous* du syndicat bidon, le parti social de l'espoir que vous dirigez depuis deux ans. (...) *Dites surtout que les corporations financent le Parti Social de l'espoir que vous avez créé et auquel les indigènes adhèrent...* » (p.91)

Ex.11-« *Le brigadier de police cria au chauffeur : « Démarrez, écrasez et passez ! »* » (p.95).

Ex.12- « *Ne jouez pas au petit malin...donnez votre nom ou décampez !* » (p.97).

Tous les énoncés susmentionnés relèvent de l'ordre. En (9) il s'agit du Colonel Figueria qui exige, d'un accusé, des aveux. Il lui est reproché de fomenter un coup d'État en vue de prendre le pouvoir d'État. Dans cette phrase, l'on voit, clairement, la dureté du ton du Colonel à travers le point d'exclamation qui ponctue la fin de la phrase et la fin de la suivante. La gravité des faits qui sont reprochés à l'accusé, mais surtout le statut professionnel de l'interrogateur (un militaire) achèvent de prouver qu'il s'agit, ici, d'un impératif catégorique, un ordre, que modulent une forte intensité, une forte tonalité, une hauteur dans l'émission du son, à l'oral et des ponctèmes significatifs comme le point d'exclamation...

En (10), c'est le même processus discursif qui se déploie qu'en (9). Il s'agit ici, encore, d'un interrogatoire. L'on intime l'ordre au chef du parti social de l'espoir de reconnaître ses faits de subversion et de tentative de coup d'Etat. Il lui est demandé avec insistance de raconter et de parler. Dans le premier cas, le locuteur s'adresse à son interlocuteur en s'appuyant sur la deuxième personne du pluriel, c'est-à-dire « vous ». Dans le deuxième cas a contrario, il se prend lui-même en compte dans son énonciation en disant : « parlez-nous ». Il peut s'agir d'un « nous » qui équivaut à « je » ou d'un « nous » qui réfère à je+il/ils ou je +elle/elles, c'est-à-dire le Colonel (Je, sujet parlant) et ses collaborateurs (ils). L'énonciateur, à l'analyse, plante le décor d'une audition, donc d'un tribunal. Dans ces circonstances, l'on ne peut être soumis à des ordres, surtout que l'interrogateur est un militaire.

Les énoncés (11) et (12) s'inscrivent dans la même gamme discursive que les énoncés précédents. Dans ces énoncés, les verbes sont conjugués à la deuxième personne du pluriel. Il ne s'agit en réalité que d'un « vous » de politesse. Cela se traduit mathématiquement comme suit : Vous = Tu. En effet, le ton joue un rôle déterminant dans ces énoncés. En (11), le locuteur entreprend de donner des ordres une juxtaposition de verbe d'action : « *Démarrez, écrasez et passez !* » Le ton est durci à travers le point d'exclamation qui termine la phrase. Cela démontre tout le sérieux, la rigueur voire l'importance que le sujet parlant donne à son discours, à l'ordre qu'il intime au chauffeur d'exécuter. Il n'a que faire des vies qui seront écrasées. L'essentiel pour lui, est que le chauffeur démarre et qu'il passe.

Comme on le voit, le mode impératif dit aussi mode de l'invitation se manifeste à travers l'ordre. En la matière, l'on a l'habitude de parler d'impératif catégorique, car il ne laisse aucun choix à l'interlocuteur. Donner un ordre, c'est agir, c'est dire à l'autre avec autorité de faire ce qu'on veut. Mais l'invitation n'est pas que ordre, elle est aussi un souhait.

2.2.3. Souhait

Le souhait, c'est ce que l'on veut voir se réaliser dans le futur. En cela l'impératif prend la valeur du futur. C'est aussi une sorte d'invitation marquée tantôt par une attitude de componction, tantôt par des propos virulents. L'énoncé 5 est un exemple palpable d'un énoncé à caractère virulent : Ex.13 – « A ce moment quelqu'un crie dans la salle : « Il dit la vérité, *arrêtez Baré Koulé, le seul coupable* » (p.89).

Cet énoncé, tel que formulé plonge le lecteur dans une atmosphère juridictionnelle surchauffée ainsi que le témoigne l'expression : « ... quelqu'un crie dans la salle. » L'auteur des propos rapportés ici invite le tribunal à maintenir Baré Koulé, le chef de file du parti social de l'espoir, dans les liens de la détention. L'énoncé « *arrêtez Baré Koulé* » semble être un ordre, mais en réalité le sens général de la phrase et le contexte d'énonciation, oriente clairement l'analyse à soutenir que c'est un souhait émis par ledit locuteur, parce que la seule institution habilité à faire arrêter Baré Koulé, c'est la justice. Elle agit en toute liberté au regard de la loi. Ce ne serait donc pas un citoyen lambda venu assister à un procès qui intimera l'ordre à une cour de justice d'arrêter un tiers. L'invitation ici est donc un souhait. Cette situation s'apparente au procès de Jésus où la foule scandait « Barabas ! Barabas ! Barabas ! » pour dire « libérez Barabas et condamnez Jésus », qui est une manière

pour la foule d'exprimer son souhait ou son vœu de voir Brarabas être libéré et de voir Jésus périr. C'est dans cette même gamme que l'énoncé 5 (« ...arrêtez Baré Koulé, le seul coupable » (p.89).) est produit.

Les énoncés traduisant la prière font partie de la gamme des énoncés traduisant une invitation donc relevant de l'impératif.

1.1.3. Prière

La prière est un substantif qui dérive du verbe prier. Généralement, la prière est une demande faite à titre de grâce et avec une sorte d'humilité ou au moins de déférence. Dans le domaine religieux, c'est une demande adressée à Dieu.

Ex.14- « Je prenais mon temps comme si je mangeais mon dernier repas sur terre. A chaque bouchée, je psalmodiais : « Mon Dieu *ayez pitié de moi* ». » (p.37).

En (14), il s'agit d'une prière adressée à Dieu comme le font les religieux dans les lieux de cultes. Conjugué à la deuxième personne du pluriel et de façon directe, le syntagme verbal (SV) « ayez pitié de moi » donne l'air d'un ordre. Mais on ne saurait intimer des ordres à Dieu. Bien au contraire, le demandeur se met dans une entière attitude de componction et d'humilité pour lui formuler sa demande. Le sens général de la phrase ainsi que l'évocation du syntagme nominal (SN) « Mon Dieu » ne peuvent empêcher de penser à une prière.

Contrairement, en 13, le locuteur de la phrase suivante formule une prière certes, mais pas dans les mêmes conditions d'énonciation que la précédente : Ex.14 – « C'était une scène de grand guignol. La femme avait réussi à terrasser son mari. Assise sur lui, elle le rouait de coups, criant à tue-tête : « *Cesse de me battre*, brute, imbécile *arrête*, tu me fais mal » (p.46).

En 14 , il s'agit d'un homme qui est roué de coups par sa femme. L'infortuné prie dans son bourreau de mettre fin à son calvaire. A la limite, il dirait ; « Je te prie d'arrêter de me battre ». Mais ici, selon le contexte, il s'agit d'un homme. Sa dignité ou amour-propre l'amène de ne pas trop atténuer sa demande en la priant vertement, alors qu'en analyse de profondeur de ses propos, il formule une prière bien qu'il l'invective en la qualifiant de d'imbécile et de brute. Ce n'est qu'un baroud d'honneur.

Les énoncés qui suivent en disent aussi long sur la modalité de la prière dans l'emploi de l'impératif.

Ex.15- « Je n'y ai jamais cru, mais l'eau de la rivière, si limpide, si transparente qu'elle soit, se trouble après les inondations de l'hivernage. Mes parents m'ont fait payer la faute de t'avoir épousé.

- Je suis seul juge de moi-même, peu m'importe le reste !
- *Ne te fâche pas*, dit-elle tristement » (p.51)

Ex. 16–« La panthère, tous ses crocs affûtés se préparait à bondir. Le toubab hésitait toujours pour tirer. Nous avions trouvé refuge dans les arbres et crions désemparés : « *Tirez, tirez*, patron...pour l'amour de Dieu. » » (p.55)

En 15, l'énoncé « ne te fâche pas », plus qu'une prière est une supplication. La précision adverbiale « tristement » est l'état d'âme d'une personne qui regrette son action et qui demande pardon, c'est-à-dire que la personne qui fait son mea culpa de ne pas se fâcher supplication. L'énoncé en 8 serait la forme elliptique de : « je t'en supplie, ne te fâche. ».

En 16, le discours impératif s'inscrit dans la même dynamique qu'en 8. Ici, des employés à une partie de chasse, demande à leur employeur de tirer sur une panthère en furie, prête à dépecer l'un des leurs. Si apparemment les énoncés « tire, tirez... » ont un caractère d'ordre, les énoncés « patron » et « pour l'amour Dieu » éloigne le lecteur de cette perception et l'oriente vers la prière ou la supplication.

Des énoncés sus-analysés, il ressort que la prière est une modalité importante de l'impératif. Toutefois, il est à noter que son emploi est très subtil, en ce sens qu'il tient compte de la situation d'énonciation, c'est-à-dire la personne qui parle, son interlocuteur, le sujet de la communication, l'espace de la communication et le temps. Le dernier aspect sur lequel porte l'analyse relativement à cette première partie de l'étude est le conseil.

2.2.4. Conseil

Le conseil, c'est un avis que l'on donne à quelqu'un sur ce qu'il doit faire ou ne doit pas faire. Généralement des conseils sont prodigués à un proche, à une personne pour laquelle on a de l'estime. Les énoncés ci-après l'attestent éloquemment.
Ex.17- « L'instituteur comme s'il me voyait pour la dernière fois, m'avait murmuré : - *va mon petit, surtout sois un homme* » (p.20)

Ex.18 –« Il éclata d'un rire sonore et me dit : « Bohi Di, *méfie-toi*. Si tu tentes quoi que ce soit contre le Messie-koï, tu sortiras les pieds avant de cette forêt » (p69).

En 17, l'impératif est marqué par les verbes « aller » et « être » : « va » et « sois ». Ici, il s'agit d'un instituteur qui parle à plus jeune. Le vocable « mon petit » en dit long sur leur rapport. Il s'agit d'un instituteur, donc d'un intellectuel, mais d'une personne âgée. En Afrique, c'est un devoir social et moral pour les générations adultes de donner des conseils à plus jeunes en vue de leur parfaite insertion sociale. L'instituteur joue ici son rôle de père par les conseils qu'il donne au plus petit. Alioun Fantouré à travers ce texte met en évidence l'une des riches caractéristiques de la culture africaine.

Si dans la langue française l'invitation se manifeste de façon réelle, il n'en est pas toujours le cas, car elle peut être aussi imagée. La suite de l'analyse s'attèle à le montrer.

2. 3. L'invitation est imagée

Dans le cas de l'invitation imagée, le sujet parlant indique à son interlocuteur ce qui arriverait s'il réalisait l'action exprimée par le verbe. L'impératif exprime dans ces conditions la supposition. Les différents exemples ci-après témoignent clairement ce principe de l'impératif.

Ex.19 – « Surtout *prenez garde* que notre sang ne vous éclabousse pas et que nos cadavre ne vous asphyxient» (p.116).

Ex.20 –« *Ne perds pas ton avec moi, lui dis-je. Je ne les rechercherai pas avant d'avoir réussi, d'être riche !* » (p.56).

Ex. 21 –« *Ne te laisse pas entraîner par les mirages de la ville, tu n'auras que des désillusions comme nous* » (p.56).

Ex.22- « *Ne jouez pas au plus malin. Donnez votre nom et décampez* » (p.97).

En 19, l'impératif prend une tournure de menace implicite. Le locuteur demande à son interlocuteur de prendre garde à ce que leur sang ne les éclabousser.

Cela sous-entend que s'il n'y prend garde, leur sang l'éclaboussera et qu'il en tirera toutes les conséquences possibles.

En 20 et 21 en revanche, les énoncés sont négativement marqués, d'un point de vue syntaxique, bien entendu. En analyse de surface, le locuteur semble donner des conseils à son interlocuteur. Mais ces conseils, en analyse de profondeur, sont des suppositions. Ainsi, en 20, l'expression « ne perds pas ton temps » suppose que le locuteur n'entend pas donner satisfaction à son interlocuteur. Les énoncés 21 et 22 évoluent dans la même dynamique que les précédents.

Outre l'invitation réelle, l'invitation imagée, l'impératif connaît une troisième gamme d'invitation qu'est l'invitation renforcée.

2.3.1 L'invitation n'est qu'une affirmation renforcée

Ici, c'est le fait pour le sujet parlant de souligner le fait exprimé en prenant en prenant à témoin son interlocuteur.

Ex.23-« *Voyons miss Salimata, à mon âge. Si seulement j'étais plus jeune, je vous aurais fait une cours assidue* » (p.121).

Ex.24- « *Jugez-en vous-même si chacun si trouve...* » (p.122)

Dans les deux énoncés ci-dessus indiqués, il ressort clairement que les différents locuteurs associent leurs interlocuteurs à leurs discours comme témoins. L'énoncé 15 pourrait se terminer par une question comme ceci : « -« *Voyons miss Salimata, à mon âge. Si seulement j'étais plus jeune, je vous aurais fait une cours assidue. N'est-ce pas ?* » Ici, le sujet parlant affirme que Salimata est une femme séduisante, belle. Par conséquent, il prend Salimata elle-même à témoin de ce qu'il dit d'elle.

En 23, la phrase sous-entend : « vous ne doutez certainement pas que... ». Ici encore, le sujet parlant prend à témoin son interlocuteur.

Les valeurs modales de l'impératif opèrent au sein de trois paradigmes comme le montre l'analyse ci-dessus. Ce sont des procédés d'expression à travers lesquels un locuteur ou un sujet parlant invite son interlocuteur à faire quelque chose ou à accomplir une action. A la suite des valeurs modales de l'impératif, la suite de l'étude se consacre à la valeur temporelle de l'impératif.

2.3.2. Valeurs temporelles et aspectuelles de l'impératif chez A. Fantouré

Il est question dans cette partie de l'étude d'étudier les temps de l'impératif. La grammaire française reconnaît un temps simple et un temps composé à l'impératif.

2.3.2.1. Temps simple de l'impératif chez A. Fantouré

Le temps simple en question ici, c'est le présent de l'impératif « qui a en réalité la valeur d'un futur car l'action qu'il exprime est à réaliser » (G. Galichet et al. Op cit., p107)

Ex.25- « -Si Dieu le veut, nous atteindrons l'autre rive, dit encore le passeur.

- *Espérons-le, psalmodiai-je* » (136).

Ex.26- « *Silence, silence, écoutez !* » (p.100)

Ex.27-« Le brigadier de police cria au chauffeur : « *Démarrez, écrasez et passez !* » (p.95).

L'énoncé 25 est chargé d'une valeur hypothétique, car l'action ne peut connaître du succès que « si Dieu le veut ». Cela reste du domaine de l'espoir ou de l'espérance. L'expression « espérons-le » montre que l'action est à réaliser. Il s'agit ici en réalité du futur qui se déploie sous la couverture du présent.

En 26, le sujet parlant Bohi Di demande à ses camarades du parti Social de l'Espoir de faire silence et d'écouter. Ici encore l'on est dans le futur absolu, car l'écoute qu'il attend de ses camarades ne sera possible que quand ils se seront tus. De même en 27 « Démarrez, écrasez et passez ! » est certes employé au présent, mais en réalité, c'est un énoncé employé au futur absolu.

Comme on le voit, « l'impératif présent situe le procès dans l'avenir, à un moment postérieur au point d'énonciation ; cet avenir peut être immédiat (...) ou plus lointain » (M. Riegel et al. 2016, p.576). Les énoncés sus-indiqués confirment bien cela. Qu'en est-il du temps composé de l'impératif ?

2.3.2.2. Temps composé de l'impératif chez A. Fantouré

L'impératif passé exprime une action terminée dans l'avenir. Il est peu employé dans la langue française. Dans son fonctionnement,

Il exprime un procès achevé à un moment futur, qui est souvent indiqué explicitement circonstanciel : *Soyez rentrés avant minuit. Ayez finis à cinq heures.* L'ordre ainsi exprimé est plus contraignant que si l'on utilise l'impératif présent, puisque le locuteur envisage le procès à venir comme effectivement accompli (*Idem*, p.576).

Ainsi que le montre l'extrait 19 suivant.

Ex. 28-« *Ayez fini* de mettre les couverts avant que ne rentre tout le monde » (p.118).

Comme on le voit, par l'exemple passé, « l'impératif passé peut jouer le rôle d'un temps relatif exprimant une action antérieure à une autre dans l'avenir » (G. Galichet et al. *Op cit*, p.108).

Au regard de ce qui est dit, la relation suivante s'établit entre les parties de la phrase sus-indiquée :

« *Ayez fini* de mettre les couverts » = Action antérieure

« Avant que ne rentre tout le monde » = Action future ou attendue dans l'avenir.

L'impératif composé est un temps moins usité que le présent dans *Le cercle des Tropiques*.

Conclusion

L'objectif de cette réflexion était de montrer les différentes valeurs particulières dont est informé le mode impératif en dehors de l'ordre qui lui est toujours reconnu comme unique valeur modale. Si l'indicatif est le mode de la constatation, le conditionnel le mode de la supposition et le subjonctif le mode des sentiments, l'impératif est le mode de l'invitation.

Puisque par ce mode, le sujet parlant s'adresse à un interlocuteur, les temps de l'impératif ne peuvent se conjuguer qu'aux personnes indiquant ceux à qui l'on parle, c'est-à-dire à la deuxième personne du singulier, ou à la deuxième personne du pluriel qui, dans le mode impératif, implique qu'on s'adresse avec qui l'on se range. Par ailleurs, dans certains cas, à l'impératif, le sujet parlant se parle à lui-même, il se dédouble en quelque sorte (monologue).

L'hypothèse de départ (énoncée dans l'introduction) est confirmée. Dans *Le Cercle des Tropiques*, l'impératif en tant que mode de l'invitation met en présence deux parties : l'une est constituée d'employés et l'autre d'employeurs représentant l'appareil étatique. Le narrateur intra-diégétique et les différents personnages produisent des discours à travers lesquels les différents protagonistes s'invitent à réaliser une action. Le ton est parfois dur, rigide quand il s'agit de l'autorité qui parle, mais il est supplicatoire quand c'est le subalterne qui parle.

Références bibliographiques

- CHOI-JONIN Injoo et DELHAY Corinne (1998), *Introduction à la méthodologie en linguistique*, Strasburg, Presses universitaires de Strasburg.
- GALICHET Georges, CHATELAIN Louis et GALICHET René (1969), *Grammaire française expliquée, de la grammaire...à l'art d'écrire*, Paris, CHARLES-LAVAUZELLE & Cle.
- GBOGBOU Abraham (2018), *Multilinguisme et énonciation dans le roman africain d'expression française : cas d'Allah n'est pas obligé (Ahmadou Kourouma), Les Naufragés de L'intelligence (Jean-Marie Adiaffi), La Vie et demie (Sony Labou Tansi) et l'invention Du beau regard (Patrice N'ganang)*, Thèse de Doctorat unique en Grammaire et linguistique du français, Université Alassane Ouattara de Bouaké, sous la direction de Pr Mathias Gohy IRIE BI, le 18 août 2028, à l'UA Bouaké.
- GREVISSE Maurice (1988), *Le bon usage*, Paris, Duculot.
- FANTOURE Alioun (1972), *Le Cercle des Tropiques*, Paris 5^e, Présence Africaine.
- PONS Francisco, DOUDIN Pierre-André (2007), *La Conscience : Perspectives Pédagogiques et Psychologiques*, Québec, PUQ.

Copyrights

Le copyright de cet article est conservé par l'auteur ou les auteurs, les droits de la publication étant accordés à la revue. Il s'agit d'un article en libre accès distribué selon les termes et conditions de la licence in [Attribution-NonCommercial 4.0 International](#)